

18/02/2021

DOCUMENT PRÉLIMINAIRE DE CONCLUSION

Réunion du groupe de travail RAN PRISONS

10 décembre 2020

Outils d'évaluation des risques et des besoins

Principaux résultats

Ce document présente les résultats de la rencontre du groupe de travail RAN PRISONS qui s'est déroulée le **10 décembre 2020**, et qui a réuni des praticiens participant à l'évaluation des risques et des besoins dans les prisons. Il récapitule les conclusions et enseignements clés des discussions qui ont eu lieu et dispense plusieurs recommandations essentielles. Il traite de l'utilisation pratique des outils d'évaluation des risques et des besoins en milieu carcéral et aborde les avantages obtenus ainsi que les différentes possibilités et perspectives. Il convient par ailleurs d'envisager de former le personnel pénitentiaire à l'évaluation des risques dans le but d'améliorer la précision des informations, la motivation et les techniques d'évaluation.

Les principaux résultats de cet échange entre praticiens sont les suivants :

- Le rôle des outils d'évaluation des risques est **surestimé**. L'évaluation des risques et des besoins implique d'utiliser une méthode de travail dont les outils ne sont qu'un composant parmi d'autres et dont les limites sont reconnues.
- La **formation du personnel pénitentiaire** est essentielle, ne serait-ce que pour développer des approches efficaces permettant d'obtenir des informations et d'impliquer l'individu dans l'évaluation et dans l'ensemble du processus destiné à assurer sa réintégration dans la société.
- L'évaluation des risques consiste non seulement à détecter les **risques**, mais aussi à analyser et gérer les **besoins** du délinquant. Elle est liée au **processus de réadaptation** au cœur de l'intervention en prison.
- L'évaluation des risques commençant par l'établissement d'une relation **de qualité et de confiance** avec le délinquant, elle exige que le personnel impliqué soit motivé. Ceci contribuera à mieux connaître la personne et offrira davantage d'opportunités d'obtenir le changement recherché.

Le présent document est structuré comme suit : pour commencer, un récapitulatif de la discussion sur les outils d'évaluation des risques et des besoins est proposé comme base à d'autres discussions éventuelles ; ensuite, les principaux résultats de la discussion sont décrits ; des recommandations sont alors formulées. Enfin, des pratiques pertinentes sont énoncées et d'autres lectures sont proposées pour approfondir le sujet.

Points forts de la discussion

L'évaluation des risques est étroitement liée à la compréhension et à l'interprétation des informations dans plusieurs domaines relatifs à une personne afin de déterminer la probabilité qu'elle adopte plus tard des comportements préoccupants. Ceci nécessite de détecter les facteurs de risque susceptibles de mener à certains comportements dans certaines conditions (approche probabiliste). Quelques points forts de la discussion sont indiqués ci-dessous :

- Besoin d'**outils de collecte des informations utiles**, même s'ils n'ont pas été mis au point spécialement pour évaluer les risques. À cet égard, il semble pertinent de faire le nécessaire pour tirer le meilleur parti des informations disponibles de manière pratique et efficace.
- L'importance de **la motivation et de l'implication des détenus** est une des principales difficultés à gérer.
- **La coopération interinstitutionnelle et la collaboration avec des universités et des chercheurs** aident à améliorer la validation et les études réalisées sur les dispositifs disponibles ou adaptés. Il est ici utile d'indiquer que l'évaluation effectuée après la sortie de prison, l'analyse des déclencheurs externes et l'environnement social sont considérés comme des facteurs de risque ou de protection.
- Comment comprendre le **risque de récidive** et déterminer si les dispositifs en place peuvent apporter des informations précises à ce sujet. Quel est le rôle du composant prédictif des outils existants ? Prévoient-ils aussi une enquête adaptée permettant d'identifier les raisons de ces comportements ? Le fait que les besoins ne soient pas pris en compte de manière adéquate a-t-il un impact sur l'utilité de ces outils ? Certains types de récidive et la bonne gestion des dossiers ont un impact sur le plan social.
- **Le personnel pénitentiaire doit être formé** à l'évaluation des risques et des besoins et à la gestion de ces risques, un retour doit être apporté en cas d'utilisation des dispositifs en place, et les compétences professionnelles doivent être améliorées pour tirer le meilleur parti du processus de réadaptation.
- Il convient de détecter les **besoins concrets** de chaque service/milieu pénitentiaire, en personnalisant les procédures en fonction de chaque cas.

L'utilité de l'évaluation des risques en matière de détection et de prévention des processus de radicalisation ne fait aucun doute, en particulier aux premières étapes de ces démarches. Certains dispositifs actuels adoptent une approche basée sur un **jugement professionnel structuré** et diffèrent au niveau du nombre de facteurs de risque pris en compte. En effet, certains de ces dispositifs permettent à l'évaluateur, de façon spécifique, de prendre en compte tout autre indicateur jugé pertinent pour le processus. Cette approche souple semble nécessaire pour obtenir des **estimations dynamiques et évolutives**. Toutefois, les besoins et les contextes varient, tout comme les ressources humaines et matérielles. À ce propos, des approches alternatives au processus d'évaluation des risques et de réadaptation pourraient être envisagées.

Comme il a été souligné, comprendre la personne prend du temps et il ne semble pas souhaitable de limiter la gestion du dossier à un seul dispositif. C'est **l'ensemble du dossier** qui est concerné : détention, jugement, condamnation et interactions quotidiennes en milieu carcéral, par exemple. Ainsi, la détention et la période qui suit semblent aussi avoir de l'importance pour la réintégration de l'individu dans la société et la façon d'organiser la coopération avec les partenaires externes, les agents sociaux et les organismes d'application de la loi semble primordiale pour la période faisant suite à la libération. Dans plusieurs pays, la difficulté d'établir une collaboration institutionnelle nuit à l'évaluation des risques et des besoins. Le partage d'informations entre les acteurs impliqués dans le processus (dans le secteur de la sécurité et social) reste un aspect important du problème.

Recommandations

Face aux principaux résultats de la discussion, plusieurs recommandations en matière d'évaluation des risques ont été formulées :

1. Les informations sur les risques doivent être recueillies de **la façon la plus pratique et la plus efficace possible**. Les outils d'évaluation des risques et des besoins sont donc utiles mais ne doivent pas être considérés comme la seule possibilité. Des procédures structurées et concertées, des entretiens soigneusement élaborés et des protocoles efficaces sont autant de choix à étudier. Les outils d'analyse ne doivent pas être surestimés et des moyens adaptés au cas par cas doivent être étudiés pour obtenir des informations. Les outils d'évaluation des risques et des besoins ne sont qu'un aspect d'une approche complète de gestion des dossiers et ne doivent pas être surestimés.
2. Le personnel pénitentiaire doit être **formé** dans plusieurs domaines alors que ce n'est pas toujours le cas : l'utilisation des dispositifs mis en place, les façons de faire face et de venir à bout des réticences, les moyens déployés pour motiver les détenus, la gestion pertinente des différentes sources d'information et/ou les approches thérapeutiques efficaces adoptées avec les détenus sont des éléments à prendre en compte. Ces interactions sont vraiment importantes et sont étroitement liées à la **sécurité dynamique**, une nouvelle façon de comprendre la sécurité qui semble totalement acceptée et préconisée.
3. La coopération avec le secteur éducatif, les chercheurs et les universités semble primordiale, ne serait-ce que pour **améliorer le contexte méthodologique** des différentes approches. La collaboration avec les universités pourrait faciliter l'évaluation de la population carcérale et du risque qu'elle présente.
4. L'utilisation des dispositifs et/ou **la façon d'apporter et de partager des informations utiles** aux administrations et aux organisations d'application de la loi après la sortie de prison doivent être abordées afin d'optimiser les possibilités de réintégration dans la société et de limiter les risques de récidive. Il semble également intéressant de déterminer si une gestion adaptée des dossiers peut aider à réduire le risque de récidive, en impliquant tous les profils et secteurs professionnels concernés.
5. **Les praticiens ont besoin d'un « outil plus léger »** car la plupart des dispositifs sont trop compliqués, trop détaillés et demandent trop de temps. Par ailleurs, l'efficacité des outils existants reste encore à prouver. Des protocoles d'évaluation des risques plus courts et plus simples présentent un avantage indéniable : l'évaluation peut être effectuée plus souvent.
6. Compte tenu de la complexité du sujet, il semble nécessaire de savoir comment **organiser le travail d'équipe**. L'évaluation des risques exige d'impliquer plusieurs acteurs et les informations peuvent provenir de plusieurs sources. Ici, les directeurs et directeurs adjoints des établissements pénitentiaires jouent un rôle clé puisqu'ils doivent soutenir le personnel de première ligne et le processus d'évaluation. Des dispositifs efficaces sont déjà en place et s'accompagnent pour la plupart d'une formation spécifique. Toutefois, si l'on considère les **besoins locaux et les ressources spécifiques**, le développement d'outils personnalisés est quelque chose qui doit être envisagé, même s'il présente des faiblesses sur le plan méthodologique.
7. Peut-être devrions-nous, pour apporter un cadre plus large, utiliser le terme d'« **évaluation des risques et des besoins** » en prison, plutôt que celui d'« outils d'évaluation des risques et des besoins » en prison. L'évaluation des risques doit être considérée comme un processus global et lorsque l'évaluation porte à la fois sur les risques et les besoins, ces deux aspects doivent être traités en parallèle. Le dispositif utilisé ne doit pas être considéré comme l'élément le plus important puisque nous devons accorder notre attention à la méthodologie dans son ensemble : nous devons instituer une **culture de l'évaluation des risques** dans laquelle plusieurs acteurs et procédures jouent un rôle clé. Nous ne devons pas non plus perdre de vue que l'évaluation des risques et des besoins doit être adaptée à chaque pays compte tenu de l'importance des caractéristiques du contexte national (comme le fait que la population carcérale et les principales formes d'extrémisme varient d'un pays à l'autre).
8. Enfin, quantité n'est pas toujours synonyme de qualité. Afin de réaliser une évaluation des risques, quelle que soit sa forme, il convient de **définir les objectifs de manière concertée**. Il paraît inutile d'essayer d'évaluer le plus d'éléments possible si les objectifs ne sont pas clairs ou compris. Il semble indispensable de personnaliser les interventions et les pratiques en fonction du cadre concret et du contexte. Il n'est jamais pertinent d'adopter une approche « passe-partout ».

Pratiques inspiratrices

1. Certains pays tels que la Norvège ne possèdent pas d'outil dédié à l'extrémisme mais ont mis en place un système en ligne aidant à orienter la discussion avec les détenus condamnés tout en respectant les facteurs criminogènes et autres facteurs pertinents pour leur comportement criminel. L'outil considère que les détenus sont les agents de leur propre changement et les implique activement dans l'établissement de leur projet d'avenir. Grâce à sa souplesse et au fait qu'il met avant ce que le détenu pourrait faire à sa sortie de prison, cet outil peut être pris en exemple dans d'autres pays et servir de modèle pour améliorer la gestion des dossiers. En outre, des approches très diverses sont actuellement utilisées. Certains pays ont basé leurs stratégies sur un ensemble de mesures axées sur le suivi des détenus durant leur peine, dans le but de procéder à des analyses et évaluations supplémentaires (République tchèque). Des évaluations spécifiques sont également effectuées, par exemple par l'administration pénitentiaire kosovare, avec notamment un programme de réadaptation. C'est également l'approche adoptée par l'Espagne, qui a mis au point ses propres programme et dispositif.

Suivi

Certaines suggestions formulées durant la réunion pourraient s'avérer utiles dans le cadre d'un autre événement dédié aux pratiques d'évaluation des risques et des besoins :

- Comment vaincre la réticence des détenus : approches efficaces visant à impliquer les individus par le biais d'entretiens, interventions et évaluations générales ou concrètes de leur état d'esprit, de leur vécu et de leurs projets.
- Techniques d'interrogatoire spécifiques permettant de tirer le meilleur parti des informations disponibles en gardant à l'esprit que, dans la plupart des cas, les informations ne sont pas complètes. Méthodes efficaces de collecte d'informations de la façon la plus structurée et informative possible, sans forcément adopter le cadre d'un dispositif d'évaluation des risques, mais en s'alignant sur les besoins des professionnels.
- Le rôle de l'évaluation des risques dans les interventions de désengagement et la façon dont les informations peuvent servir à identifier des objectifs de traitement de manière concernée. On peut se demander ici s'il convient d'utiliser le terme de « déradicalisation » ou de « désengagement ». Actuellement, l'approche axée sur le désengagement par rapport à un comportement violent semble être privilégiée.

Pour approfondir

Document spécialisé du RAN [Risk Assessment in Prison](#) (2021)

Monahan, J. (2012). The individual risk assessment of terrorism. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(2), 167-205. <https://doi.org/10.1037/a0025792>

Roberts, K., & Horgan, J. (2008). Risk assessment and the terrorist. *Perspectives on Terrorism*, 2(6), 3-9. <http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/38>

Silke, A. (2014). Risk assessment of terrorist and extremist prisoners. Dans A. Silke (Ed.), *Prisons, terrorism and extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform* (pp. 108-121). Routledge.